

La préfecture de l'Hérault et le PRES-UMSF Pionniers pour l'accueil des étudiants et chercheurs étrangers

Mercredi 6 juillet 2011 à 17h30 dans les locaux de la Préfecture de l'Hérault Monsieur Latron Secrétaire Général de la Préfecture de l'Hérault et Madame Deville de Périère, Présidente du PRES-UMSF signeront une convention relative à la simplification des démarches administratives conduisant à la délivrance d'un titre de séjour pour les étudiants et les chercheurs internationaux.

À compter de la rentrée de Septembre 2011, dans le cadre du renforcement de la collaboration établie entre les services de la Préfecture de l'Hérault et du PRES-UMSF, le contrôle puis la saisie du dossier lors de la mise en place du titre de séjour biométrique s'effectuera dans les locaux du PRES-UMSF. Ainsi, l'étudiant ou le chercheur international sera immédiatement renseigné sur la complétude de son dossier et un récépissé pourra lui être délivré rapidement.

Une première en France.

Efficacité et rapidité deviennent donc les mots d'ordre pour le service Accueil International du PRES-UMSF.

La modernisation du processus d'accueil des étudiants et chercheurs internationaux optimisée par le service accueil international du PRES-UMSF et la Préfecture de l'Hérault, traduisent une véritable stratégie d'accueil visant à leur garantir les meilleures conditions pour leur réussite sur le site Montpelliérain.

En 2010, 6 900 étudiants étrangers ont été accueillis dans le département de l'Hérault.

La presse est conviée à cet événement.



CONTACT PRESSE

Yann Huot

Tél
06.70.63.23.43

Courriel
yann.huot@pres-univ-montp.fr